



ADEPAPE 21



Association Départementale d'Entraide
des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance

Compte-rendu des 2 séances de travail du Conseil d'Administration des 15 et 22 février 2021, en visio-conférence

Séance du 15 février :

Présences :

Mmes Françoise LABRÉGERE, Patricia LASNIER-BINA, Justine MERCIER
et Cécile TRÉMEAU.

Ms Roland BONNAIRE (au téléphone), Hervé BONNAVAUD, Claude GUILLET,
Philippe GARNIER, et Gérard LLORCA.

Invités :

Mmes Emma ETIENNE et Fatima HRIROU.

Ms. Jean-Claude BOSSAERT et Tony QUILLARDET.

Absents excusés :

Mmes Catherine FAGARD et Zorah MALFONDET. M. Guy BAILLY.

Projets jeunes :

Tony QUILLARDET expose son projet : il propose la création d'un podcast
sur le monde de la Protection de l'Enfance, nommé « **Parlons d'eux** ».

Il souhaite donner la parole aux enfants placés, aux personnes ayant été placées
dans leur enfance, mais aussi aux professionnels du secteur de la Protection de
l'Enfance (travailleurs sociaux, familles d'accueil et autres).

Dans un premier temps son travail s'effectuera sur le territoire de la Côte d'Or,
ultérieurement, il envisage de se déplacer dans tout le pays.

A l'unanimité, le CA accorde un crédit de **694,22 €** pour cette activité :

500 € de participation à l'achat d'un ordinateur portable permettant ce type de travail,

139,25 € achat du micro spécifique,

24,97 € achat de l'adaptateur Apple,

30 € achat des filtres anti-pop.

Remarque : *Tony présentera son projet lors de la conférence annuelle des présidents
des ADEPAPE qui se déroulera le samedi 06 mars 2021, en visio-conférence.*

Emma ETIENNE, Présidente fondatrice de l'association SPEAK, présente son
association qui a vu le jour le 21 avril 2020. Le but de SPEAK est de

« **prévenir et lutter contre toutes les maltraitances dans la famille** ».

Les bénévoles de cette association veulent instaurer un parrainage auprès des enfants et adolescents (une quarantaine à ce jour).

Les bénévoles sont en lien avec des professionnels du soin (médecins, psychologues...).

Emma, par ailleurs jeune majeure adhérente de l'ADEPAPPE 21, souhaiterait que nos deux associations, SPEAK et ADEPAPPE 21, deviennent partenaires.

Les membres du CA émettent un accord de principe et sont demandeurs de plus de précisions → il faudra, dans l'avenir, probablement, rédiger une convention de partenariat.

Le Président félicite ces 2 jeunes qui font honneur à notre association par leurs compétences et leur engagement.

Séance du 22 février :

Présences :

Mmes Françoise LABRÉGERE, Justine MERCIER et Cécile TRÉMEAU.
Ms Roland BONNAIRE, Hervé BONNAVAUD, Philippe GARNIER et Gérard LLORCA.

Invités :

Ms. Jean-Claude BOSSAERT et Tony QUILLARDET.

Absents excusés :

Mmes Catherine FAGARD, Patricia LASNIER-BINA et Zorah MALFONDET.
Ms. Guy BAILLY et Claude GUILLET.

Présentation d'un nouveau bénévole :

Jean-claude BOSSAERT a contacté l'association depuis environ 1 mois : il a été reçu par Roland BONNAIRE. Il est déjà bénévole dans une autre association qui accompagne des personnes handicapées vers l'emploi.

Il souhaite s'investir chez nous et être référent d'un ou deux jeunes majeurs dans un premier temps. **L'ensemble des membres présents lui souhaite la bienvenue.** Il fera partie des membres associés au CA.

Campagne d'adhésions 2021 :

Un courrier sera rédigé par le président et le trésorier et envoyé à tous les individuels puis aux associations, établissements et partenaires.

Le trésorier a déjà envoyé notre cotisation (50 €) à nos principaux partenaires : PEP, Acodège, Apprentis d'Auteuil, Epi'sourire, ABPE, GREN, le centre maternelle de la Croix Rouge Française.

Rencontre avec le Président du Conseil Départemental : nous attendons une réponse à notre courrier. Nous aurons, pour préparer cette rencontre, un rendez-vous avec Jean-Michel RENAUD, directeur des services au CD. Ce RDV prévu le 25 février vient d'être reporté : y participeront Fatima HRIROU, Cécile TRÉMEAU, Hervé BONNAVAUD et Roland BONNAIRE.

Rencontre avec Monsieur Antoine HOAREAU, adjoint au maire de DIJON :

Cette rencontre s'est déroulée le mardi 16 février à 14h00 avec Fatima HRIROU, Hervé BONNAVAUD et Roland BONNAIRE.

2 points ont été abordés :

- Le montant de notre subvention → elle ne sera ni augmentée ni diminuée en 2021.
 - Une demande de poste d'apprentie pour Fatima HRIROU, volontaire en mission de service civique chez nous, en ce moment, et qui doit pouvoir, à partir de mai prochain, trouver un maître d'apprentissage pour entrer à l'IRTESS (formation d'éducatrice spécialisée en 3 ans).

Projet de création d'une « Commission Référents » :

Françoise LABRÉGERE se propose d'animer un groupe de parole, de réflexion, afin d'aider les référents dans leur tâche d'accompagnement des jeunes. Ce groupe pourrait se réunir 1 ou 2 fois par trimestre...

Les administrateurs approuvent cette heureuse initiative : en effet, certains accompagnements peuvent s'avérer complexes, aussi les référents ont besoin de partager, d'échanger sur leurs pratiques.

Le Président signale l'aide qui peut nous être apportée par « **CODA 3** », dispositif qui regroupe des professionnels du soin (médecins, psychologues, voire psychiatres...). L'accès à ce dispositif s'opère avec une ordonnance d'un médecin généraliste et permet l'obtention de 10 séances gratuites auprès d'un praticien, dans un premier temps.

A savoir, Catherine BOURTOURAU, psychologue clinicienne, adhérente de l'ADEPAPE 21, est actrice de ce dispositif.

Gérard LLORCA propose que nous rencontrions les responsables de CODA 3

Convention de partenariat avec l'association GREN :

Le 1er mars prochain, l'ADEPAPE 21 signera une convention avec GREN : ainsi, les jeunes majeurs du nord Côte d'Or pourront avoir accès à **une auto-école sociale** (3 sites de cours de code et de conduite : CHÂTILLON-sur-SEINE, SEMUR-en-AUXOIS et MONTBARD).

Participeront à cette rencontre, à SAINTE-COLOMBE-sur-SEINE, Cécile TRÉMEAU, Hervé BONNAVAUD et Roland BONNAIRE.

A 11h00, signature de la convention (présence de la presse locale),

à 12h00, repas avec nos hôtes,

à 15h00, visite d'un des deux autres sites, SEMUR-en-AUXOIS ou MONTBARD.

Finances :

Hervé BONNAVAUD rappelle les données qu'il a envoyées à chacun dans les documents préparatoires à ce CA.

Nos finances sont saines, mais nos dépenses augmentent sensiblement, surtout en cette période de crise sanitaire.

En 2020, les heures de bénévolat valorisées (19785,00 €) et les frais de déplacements non remboursés des bénévoles (3712,43 €) représentent 55% du budget réalisé (43004,43 €).

Par ailleurs, toutes les demandes de subventions sont faites par Hervé, en temps voulu, sur les sites : CD, Ville de DIJON, DDCS, CAF, Ville de CHENÔVE.

Le Président remercie le trésorier pour l'énorme travail qu'il fournit journallement.

Questions diverses :

Le Président rappelle les points suivants :

Conférence des présidents : le samedi 06 mars, en visio-conférence, 09h00 à 12h30.

Congrès annuel, à STRASBOURG, les samedi et dimanche 05 et 06 juin.

L'ADEPAPE 21 a signé la charte de la laïcité avec la ville de DIJON.

L'association JULIÉVA a cessé son activité de parrainage : ses membres ont voté la dévolution de leurs biens actifs à l'ADEPAPE 21 : nous venons donc de recevoir un chèque de **4239,50 €** : le président a remercié l'association.

Les membres du CA approuvent, à l'unanimité, la proposition du Président d'accueillir, à l'ADEPAPE 21, l'ex Présidente de JULIÉVA, Madame ERIMUND, comme membre d'honneur de notre association.

Le Président donne quelques informations nationales (voir site FD) et remercie chaleureusement les participants.

Roland BONNAIRE

Centre Maternel
Talant

croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



FONDATION
DU GRAND ORIENT DE FRANCE
Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 12 février 1987



LA CONFIANCE PEUT SAUVER L'AVENIR



Retrouvez la ligue de l'enseignement

